

# Mikros trace un axe de l'image entre Paris, Liège et Montréal

La filiale liégeoise de Mikros vient de terminer la fabrication d'«Astérix et le domaine des dieux». Et elle table sur des coproductions belgo-canadiennes pour développer son activité.

**CHRISTINE SCHARFF**  
À MONTRÉAL

Bon an mal an, la filiale belge de Mikros réalise 1,5 à 2 millions d'euros de chiffre d'affaires. A son actif: les effets spéciaux de «De Rouille et d'os» et de «9 mois fermes» ou la fabrication d'«Astérix et le domaine des dieux», réalisé en images de synthèse et en relief, qui sort en salle la semaine prochaine.

Et les perspectives pour 2015 s'annoncent plus que prometteuses, avec l'entrée en vigueur du nouveau système de tax-shelter, qui devrait notamment permettre à des coproductions entre partenaires belges et canadiens où les Belges sont minoritaires d'avoir accès au système, pour autant bien sûr qu'une partie du film se fasse en Belgique. «Je table sur un doublement du chiffre d'affaires à Liège en 2015», annonce Gilles Gaillard, le directeur général du groupe Mikros.

## BILAN

### COMBINER LE COMMERCIAL ET L'UNIVERSITAIRE

L'Awex était cette semaine au Québec, avec plus de 60 participants, dont une quinzaine d'entreprises, trois pôles de compétitivité, des universités, des centres de recherche ou des hautes écoles. C'est la première fois qu'une telle variété de participants partait à la grande exportation. «Combiner le volet commercial, le technologique et l'universitaire nous permet de vendre notre écosystème. C'est la seule manière de montrer tous nos

Cette société parisienne active dans la postproduction image a créé, fin 2008, une filiale à Liège, puis il y a trois ans, une à Montréal, pour profiter au mieux des différents systèmes d'aides fiscales. Le bureau de Montréal emploie aujourd'hui quelque 165 personnes, la moitié des effectifs du groupe.

La filiale liégeoise, elle, compte un noyau fixe d'une dizaine de collaborateurs, mais les effectifs peuvent monter à 40 personnes au gré des projets. «Aujourd'hui, trouver des équilibres financiers par territoire est devenu un élément-clé du business model, et nous accompagnons les producteurs dans cette démarche», souligne Gilles Gaillard.

### Tax shelter nouveau

L'entrée en vigueur du nouveau système de tax-shelter, attendu pour le 1<sup>er</sup> janvier, devrait permettre de déplacer certains flux de travail vers la Belgique. «En permettant de récupérer quelque 38% des dépenses effectuées sur le territoire belge, ce système va être aussi compétitif que le crédit d'impôt existant au Canada», estime le patron de Mikros.

Qui plus est, la nouvelle loi prévoit qu'un film minoritairement belge pourra avoir accès au système, pour autant qu'il existe un traité en-

tre la Belgique et le pays concerné. «Le Canada est vraiment un pays tout désigné pour ces coproductions», souligne Philippe Reynaert, le directeur du fonds Wallimage, qui était cette semaine à Montréal, accompagné de Cédric Illand, le directeur commercial du Pôle Image de Liège, dans le cadre d'un voyage organisé par l'Agence wallonne à l'exportation.

Wallimage a soutenu une douzaine de films réalisés par Mikros à Liège, et la petite entreprise est une des premières à s'être installée au Pôle image de Liège. Un traité existe déjà entre les deux pays, mais il date de 1984 et ne couvre que les longs métrages. «Un nouveau traité a été rédigé, qui n'attend plus que la signature du Canada, qui devrait nous ouvrir un boulevard. Nous avons profité de notre présence ici pour souligner l'intérêt de ces nouvelles dispositions auprès de nos interlocuteurs», explique Philippe Reynaert.

atouts», souligne Pascale Delcomminette, administrateur délégué de l'Agence wallonne à l'exportation (Awex). Si le Canada est le troisième marché à l'exportation hors Union européenne pour la Wallonie, il est fortement concentré sur le pharmaceutique et le militaire. La volonté de la Wallonie est donc de s'y diversifier. Ce voyage a été l'occasion pour Wallonie-Bruxelles International (WBI), chargée de la politique extérieure commune de la Wallonie, de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Cocof, de conclure un accord de coopération avec la presti-

gieuse université anglophone McGill et la francophone ETS. Surtout, Wallonie-Bruxelles International installe, pour deux ans, un agent de liaison scientifique auprès de ces deux universités. C'est le sixième dans le monde. Outre son travail de veille, il aura pour tâches de faciliter la coopération en matière de politique scientifique et de recherche. «Mais toujours, avec comme motivation finale, de développer l'économie et notre valeur ajoutée», souligne Motonobu Kasajima, ce nouvel agent scientifique. Autres retombées de cette mission: la signature par le

«Aujourd'hui, trouver des équilibres financiers par territoire est devenu un élément-clé du business model.»

**GILLES GAILLARD**  
DIRECTEUR GÉNÉRAL  
DU GROUPE MIKROS

pôle Skywin d'un accord avec le Criaq (L'Echo du 29 octobre) mais aussi un accord entre les Hautes écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles et le réseau québécois Trans-Tech, qui rassemble une cinquantaine de centres de recherche. Les pôles de compétitivité ont également eu l'occasion de se rapprocher de leurs homologues québécois; deux ou trois partenariats devraient être signés dans les prochaines semaines par des entreprises spécialisées dans le traitement de l'eau; et pas mal de prospects ont été identifiés par les start-ups actives dans le secteur des TIC.